

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 19 MAI 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-neuf mai deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (66) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Edward BURON, Sandra CAILTON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Dominique MALLAISE, Joël MICHENEAU, Annie MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Luc POIROT, Anne-Marie POITOU, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Malvina TALBOT, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Patricia YOU

Pouvoirs (8) : Bérangère BAZANTAY pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Marie-Line BOTTON pouvoir à Chantal APPARAILLY, Jean-Louis LOGEAS pouvoir à Nathalie BERNARD, Jean-François MOREAU pouvoir à Yannick CHARRIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Elina PREAULT, Pierre MORIN pouvoir à Florence ERISSE, Damien SIMONNEAU pouvoir à Michel-Pierre DUBOIS, Antoine TRANCHET pouvoir à Etienne HUCAULT

Absents (9) : Bérangère BAZANTAY, Marie-Line BOTTON, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Damien SIMONNEAU, Antoine TRANCHET

Date de convocation : 13-05-2026

Secrétaire de séance : François MARY

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zone d'activités de la Gourre d'Or à CERIZAY : cession de foncier à la société 50 FACTORY

Annexe : demande d'avis du service France Domaine du 13/04/2026

Vu les articles L.2241-1 et L.1311-9 à L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux opérations immobilières des collectivités ;

Vu la délibération n°2026-046 du Conseil communautaire du 3 mars 2026 approuvant la révision simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Bocage Bressuirais ;

Vu la demande d'avis du 13 avril 2026 auprès du service France Domaine.

Monsieur Willy MAROLLEAU, gérant de la société 50 FACTORY située 28, rue Jean Giraud à Cerizay (N° SIRET : 929 049 575 00012), souhaite acquérir auprès de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais une parcelle de terrain (parcelle cadastrée section CI n°198) sise zone d'activités de la Gourre d'Or à Cerizay.
La parcelle concernée représente une superficie de 11 413 m².

Cette acquisition foncière doit répondre aux besoins de développement et à la dynamique économique de la société 50 FACTORY.
La parcelle concernée permettra la construction de nouvelles surfaces de bâtiments (stockage, démontage, studio photos, bureau, quais, etc...) rendues nécessaires au vu de la dynamique présentée.

MODALITES ET CONDITIONS DE CESSIION DE LA PARCELLE CONCERNEE :

Cadastre et surface :

Section	N°	Adresse	Surface
CI	198	La Gondromière - CERIZAY	11 413 m ²

Prix de cession :

- 7 € HT/m²
- TVA sur marge en sus

Conditions particulières :

- L'ensemble des frais d'acte notarié est à la charge de l'acquéreur ;
- Les frais et taxes de raccordement de l'emprise foncière objet de la présente aux réseaux de distribution, notamment d'eau et d'électricité, de télécommunications et d'assainissement de la construction à édifier par l'acquéreur seront intégralement supportés par ce dernier.
- L'acquéreur assurera une gestion optimale des eaux pluviales de l'emprise foncière objet de la présente ;
- L'acquéreur profitera des servitudes ou les supportera, s'il en existe.

Le conseil communautaire est invité à :

- **valider les modalités et conditions de cession de la parcelle cadastrées section CI n°198 représentant une superficie de 11 413 m² sise zone d'activités de la Gourre d'Or à Cerizay, à la société 50 FACTORY représentée par M. Willy MAROLLEAU, ou toute autre entité pouvant s'y substituer à sa demande ;**
- **imputer les recettes sur le Budget Annexe Zones Economiques ;**
- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le **27 MAI 2026**

Notifié ou publié le **27 MAI 2026**

La Présidente,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

DEL-CC-2026-173



Attestation de dépôt

Consultation du Domaine (version de mai 2020)

Ce document atteste que COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS a déposé le 13 avril 2026 un dossier sur la démarche « Consultation du Domaine (version de mai 2020) ».

Identité du demandeur

Denomination COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS
Siret 20004024400010
Adresse électronique helene.brosseau@agglo2b.fr

Dossier

Numéro de dossier 30615219
Dossier déposé le 13 avril 2026
État du dossier déposé, en attente d'examen par l'administration

Service administratif

Service Direction générale des Finances Publiques, Direction de l'immobilier de l'État
Adresse postale 120, rue de Bercy 75572 Paris Cedex 12
Adresse électronique Ne@nt
Téléphone Cf. contacts en première page du formulaire de demande d'avis

Fait le 22 avril 2026,

La direction de demarche.numerique.gouv.fr